

Réf: Dossier 474441

## Avis de constitution

### SOCIETE « GOLDEN AUTO PRO »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU, Lot 2637,  
Ilot 231

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOLDEN AUTO PRO »

Objet : GARAGE AUTOMAUBILE;  
VENTE DE PIECES DETACHEES DE VOITURES;  
LAVAGE AUTO;  
LOCATION ET VENTE;

Et pour la réalisation de l'objet social - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU, Lot 2637,  
Ilot 231

Dirigeant(s) M ANDOH JAMES ALEX (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00494 du 14/01/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 1 ans

Dépôt au greffe n°02417/GTCA/RC/2026 du 14/01/2026

